

## Fiche d'information du HCR

### Externalisation des obligations en matière d'asile

#### Que signifie l'externalisation ou la délocalisation des responsabilités en matière d'asile?

- En droit d'asile, le terme "externalisation" désigne les propositions qui **refusent aux demandeurs d'asile l'accès à la procédure d'asile**. Au lieu de cela, ces personnes sont renvoyées vers des pays tiers, où elles sont transférées de force. Ces pays tiers, souvent situés dans le Sud global, ne disposent pas de systèmes d'asile fonctionnels et **la protection des droits des réfugiés et des droits humains n'est pas suffisamment garantie**. On parle également d'**externalisation des obligations en matière d'asile**.

#### Y a-t-il des exemples?

- En Europe, il n'existe actuellement aucun exemple qui fonctionne. **La Grande-Bretagne et le Danemark** ont certes lancé des essais et visent notamment une coopération avec le Rwanda. Le Danemark a toutefois mis un terme à une telle initiative<sup>1</sup> et la Grande-Bretagne n'a pas encore procédé à un transfert.
- En revanche, dans le cadre de la "solution du Pacifique", l'Australie a externalisé ses responsabilités en matière d'asile, par exemple à Nauru et en Papouasie-Nouvelle-Guinée. Cette décision a été critiquée à de nombreuses reprises, notamment en raison des graves violations des droits humains et des décès qui en ont découlé.<sup>2</sup>

#### Quels sont les arguments contre l'externalisation des procédures d'asile?

- **L'externalisation des procédures d'asile s'accompagne régulièrement de violations des droits des personnes réfugiées et des droits humains:**
  - Violation du **principe de non-refoulement (art. 33 de la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés, art. 3 de la Convention européenne des droits de l'homme)**: la faiblesse des systèmes d'asile dans les pays tiers ne garantit souvent pas aux demandeurs d'asile un accès non discriminatoire à une procédure d'asile équitable avec des ressources suffisantes. Il peut en résulter que les personnes réfugiées ne soient pas reconnues comme telles et soient renvoyées dans l'État à l'origine des persécutions.
  - **Violations des normes internationales en matière de droits humains qui régissent le traitement et les droits des demandeurs d'asile**. Cela peut concerner, entre autres, les conditions d'accueil, l'accès aux

<sup>1</sup> The Local.dk, "Denmark has suspended asylum centre talks with Rwanda", 25 janvier 2023, [link](#).

<sup>2</sup> UN News, "Australia's transfer of asylum-seekers to Pacific islands faulted in UN reports", 26 novembre 2013, [link](#).

soins de santé, à l'éducation et à d'autres services de base, ainsi que la protection contre la détention arbitraire.

- **Cela va à l'encontre des principes de solidarité internationale et de partage des responsabilités.**
  - 85% des personnes réfugiées sont accueillies par des pays du Sud global. Le transfert des obligations de protection vers ces Etats, qui n'ont pas les capacités suffisantes pour le faire, est donc en contradiction avec les engagements pris en faveur d'une plus grande solidarité et d'un partage des responsabilités.
  
- **Les modèles d'externalisation sont complexes et difficiles à mettre en œuvre dans la pratique.**
  - Jusqu'à présent, il n'existe aucun modèle qui fonctionne. Comme le montre l'exemple de l'Australie, ils ne peuvent être mis en œuvre qu'au prix d'**énormes coûts financiers et humains**.

### Quelle est la position du HCR?

- Le HCR **s'oppose à l'externalisation des obligations en matière d'asile**, dont l'objectif est de contourner les responsabilités et les obligations dans le cadre du droit international des réfugiés. Le HCR est profondément préoccupé par toutes les tentatives allant dans ce sens. Celles-ci peuvent déclencher un effet domino et conduire à **une érosion progressive de la protection internationale des réfugiés**.<sup>3</sup>

Bureau du HCR pour la Suisse et le Liechtenstein,  
avril 2023

---

<sup>3</sup> HCR, "UNHCR Note on the "Externalization" of International Protection", 28 mai 2021, [link](#) (uniquement disponible en anglais); HCR, "UN Refugee Agency opposes UK plan to export asylum", 14 avril 2022, [link](#) (uniquement disponible en anglais); HCR, "UNHCR urges the Danish Parliament not to adopt the Government's proposed bill on the transfer of asylum seekers to a third country", 28 mai 2021, [link](#) (uniquement disponible en anglais); HCR, "UNHCR warns against "exporting" asylum, calls for responsibility sharing for refugees, not burden shifting", 19 mai 2021, [link](#) (uniquement disponible en anglais); HCR, "Observations from UNHCR on Danish law proposal on externalization", 5 mars 2021, [link](#) (uniquement disponible en anglais).